

Favoriser l'égalité entre les femmes et les hommes : les pouvoirs publics se mobilisent dans les domaines de la culture, de la communication et des médias publics, de la recherche et de la culture scientifique

Mardi 25 mars 2014

Contact presse

Délégation à l'information et à la communication

Service de presse
Tél. : 01 40 15 80 11
service-presse@culture.gouv.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Sommaire

Communiqué de presse	1
L'observatoire pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication	3
Synthèse de l'étude du Centre national du cinéma et de l'imagé animée (CNC)	5
Egalité femmes-hommes, les médias s'engagent	7
France Télévisions	7
Radio France	8
France Médias Monde	9
Arte	10
TV5Monde	11
Charte Universcience pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine des sciences et des technologies	13



AURELIE FILIPPETTI
MINISTRE DE LA CULTURE
ET DE LA COMMUNICATION

GENEVIEVE FIORASO
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE

NAJAT VALLAUD-BELKACEM
MINISTRE DES DROITS DES FEMMES ET
PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.culturecommunication.gouv.fr

WWW.enseignementsup-recherche.GOUV.fr

www.femmes.gouv.fr

Paris, le 25 mars 2014

Un pas de plus dans la promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes, avec la signature au ministère de la Culture et de la Communication de la Charte Universcience pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine des sciences et des technologies

Aurélié FILIPPETTI, ministre de la Culture et de la Communication, Geneviève FIORASO, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, Najat VALLAUD-BELKACEM, ministre des Droits des femmes et porte-parole du Gouvernement, et Claudie Haigneré, présidente d'Universcience, ont signé aujourd'hui à l'issue de la deuxième réunion du Comité pour l'égalité des femmes et des hommes dans le domaine de la culture et des médias, une Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine des sciences et des techniques.

Alors que les femmes sont minoritaires dans les sciences, les techniques, l'innovation, et que la culture scientifique demeure, encore aujourd'hui, une culture au masculin, Universcience (qui réunit le Palais de la découverte et la Cité des sciences et de l'industrie) s'engage avec ses autorités de tutelle et le ministère des Droits des femmes à mener une politique globale pour, promouvoir l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'établissement, lutter contre les stéréotypes, mieux prendre en compte l'égalité femmes-hommes dans les offres au public, ainsi que la mixité des filières et des métiers.

Première charte à être signée par un établissement culturel et scientifique elle a valeur d'exemple. Elle décline les orientations données par la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche pour inscrire l'égalité dans les institutions universitaires et le dialogue contractuel avec les établissements : création d'une « mission égalité » dans chaque établissement d'enseignement supérieur, élaboration de statistiques sexuées relatives aux stratégies nationales de l'enseignement supérieur et de la recherche et instauration de la parité dans les jurys de concours, les listes de candidatures à la gouvernance des universités, la composition du Haut conseil à l'évaluation, du Conseil stratégique de la recherche et du Comité Sup'Emploi.

Il s'agit par ailleurs d'amorcer le mouvement pour la signature de chartes de l'égalité des hommes et des femmes dans les institutions du champ de la culture et de la communication : c'est le vœu qu'a formé la ministre de la Culture et de la Communication, Aurélié FILIPPETTI, devant le Comité ministériel pour l'égalité des femmes et des hommes dans le domaine de la culture et des médias, qu'elle réunissait pour la deuxième année consécutive.

Composé d'une trentaine de personnes (élus, associations, dirigeants d'institutions culturelles et des médias, artistes, experts...), ce Comité suit l'évolution de la place des femmes dans le champ culturel et médiatique, grâce à l'Observatoire de l'égalité dans la culture et la communication et est une force de proposition.



Les données de l'Observatoire, complétées cette année par une étude très approfondie sur la place des femmes dans les secteurs de la production cinématographique et audiovisuelle réalisée par le Centre national du Cinéma (CNC), font apparaître une situation encore déséquilibrée, qu'il s'agisse d'accès des femmes aux postes à responsabilité ou de leur place dans la programmation artistique et l'accès aux moyens de création et de production.

Une action déterminée et volontariste reste donc nécessaire. Plusieurs leviers sont mobilisés : la modification dans les procédures de nomination pour atteindre l'objectif de parité ; les incitations à une meilleure représentation des créatrices dans les programmations ; la lutte contre les stéréotypes et les préjugés sexistes, grâce, notamment, au renforcement du rôle du Conseil supérieur de l'audiovisuel dans le projet de loi pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes défendu au Parlement par la ministre des droits des femmes, Najat VALLAUD-BELKACEM, afin de lui confier le rôle de veiller à la juste place des femmes dans les médias.

Contact presse :

Cabinet de Aurélie FILIPPETTI – 01 40 15 80 11 - service-presse@culture.gouv.fr

Cabinet de Geneviève FIORASO – 01 55 55 99 12 - presse-mesr@recherche.gouv.fr

Cabinet de Najat VALLAUD-BELKACEM – 01 42 75 57 38 – presse-droitsdesfemmes@pm.gouv.fr

L'Observatoire pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans la culture et la communication

Les inégalités entre femmes et hommes dans la culture et la communication se manifestent sous plusieurs aspects : accès aux plus hautes responsabilités ou aux moyens de production, présence dans la programmation des lieux de spectacle ou dans les médias, écarts de rémunérations ou reconnaissance artistique inégale.

L'Observatoire de l'égalité rend publiques des informations objectives sur cette situation afin de mobiliser l'ensemble des acteurs sur le fondement d'un constat objectif. Il décrit l'ensemble de ces inégalités en mobilisant des indicateurs très divers suivis annuellement. Ces indicateurs ont été regroupés en 4 groupes :

- postes de direction et ressources humaines ;
- accès aux moyens de production ;
- programmation artistique, présence dans les médias, consécration artistique ;
- formation-emploi-rémunérations.

Pour chacune de ces thématiques, les données statistiques présentées visent à couvrir la diversité des acteurs du monde culturel (ministère, services déconcentrés, établissements publics, collectivités territoriales, entreprises, etc.), et la diversité des secteurs d'activité qui constituent le secteur de la culture et de la communication (création artistique, audiovisuel, patrimoine, etc.).

Le premier rapport de l'Observatoire présenté en mars 2013 avait mobilisé des données très détaillées sur la création artistique. Pour ce deuxième rapport, et comme annoncé, des approfondissements sont proposés sur d'autres secteurs, en particulier le patrimoine, le livre, la presse et l'audiovisuel.

Au final, sont réunis dans ce rapport environ 70 tableaux statistiques de nature très diverse qui confirment les principaux constats tout en élargissant le champ étudié : seul un travail de fond et qui s'inscrit dans la durée pourra faire évoluer les choses.

Les indicateurs ainsi fournis permettront de mesurer et suivre cette évolution, et de renforcer la mobilisation.

Les principaux constats

La part des femmes accédant aux plus hautes responsabilités reste faible : 27% au ministère de la Culture et de la Communication (postes de directeurs), 25% dans les établissements publics (président exécutif ou directeur), 40% dans l'audiovisuel public (présidents). Début 2014, un quart des structures subventionnées de la création artistique sont dirigées par des femmes. Dans la sphère privée, parmi les 100 plus grosses entreprises culturelles en termes de chiffre d'affaires, seules 7 femmes occupent le poste de dirigeant.

L'accès aux moyens de production : les femmes disposent en moyenne de moyens financiers moindres que les hommes. Par exemple, dans les labels subventionnés de la création artistique, la subvention moyenne dont dispose une femme directrice est inférieure de 46% à celle d'un homme directeur. Pour le livre, cet écart est de 22% pour les aides accordées aux auteurs par le CNL.

Les femmes n'occupent qu'une place très limitée dans la programmation : ainsi, la saison 2013/2014 des maisons d'opéra et des concerts des principaux orchestres montre une très faible participation féminine : 3% de femmes chefs d'orchestre, 15% de femmes solistes instrumentaux. Seules 24% des 17 000 représentations ayant eu lieu dans les théâtres subventionnés en 2012/2013 ont été mises en scène ou chorégraphiées par une femme. Pour le cinéma, 22% des longs métrages agrées par le CNC sont réalisés par des femmes, mais seulement 10 % des films diffusés à la télévision le sont.

La présence des femmes dans les médias est limitée, et très contrastée selon les rôles joués ou les positions occupées. La part des femmes « expertes » dans les émissions de radio ou de télévision est de l'ordre de 30%. Dans les éditions d'information, alors que les femmes sont plus fréquemment présentatrices que les hommes, elles sont en proportion moins fréquemment présentes en tant que journalistes, ou qu'intervenantes.

Les femmes sont peu souvent lauréates des prix consacrant une œuvre artistique : on compte une femme réalisatrice parmi les 51 Palmes d'Or décernées depuis 1970 et 4 réalisatrices seulement ont été lauréates du César du meilleur film sur 39 prix décernés. Dans le livre, parmi les quelques 700 lauréats des principaux prix littéraires décernés depuis 1900, 140 sont des femmes, soit 23% des lauréats. Cette part ne progresse que depuis peu.

Les écarts de rémunérations entre femmes et hommes diminuent très faiblement. Dans les entreprises culturelles, cet écart est comparable à celui observé dans l'ensemble de l'économie : en 2011, une femme percevait ainsi en moyenne un salaire horaire inférieur de 20% à celui d'un homme.

En revanche la part des étudiantes dans l'enseignement supérieur artistique et culturel est en constante progression, en particulier dans les écoles d'architecture.

Synthèse de l'étude sur la place des femmes dans l'industrie cinématographique et audiovisuelle

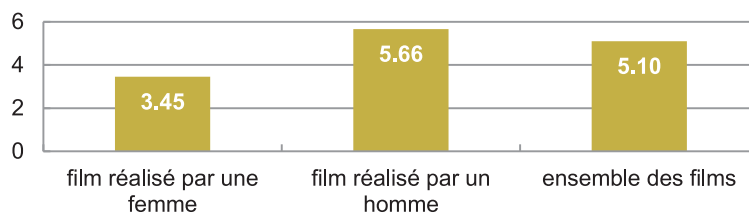
Frédérique Bredin a présenté, lors du Comité Ministériel pour l'égalité des femmes et des hommes dans la culture et la communication, l'étude réalisée par le CNC sur la place des femmes dans les secteurs de la production cinématographique et audiovisuelle. Cette étude, réalisée pour la première fois donne les chiffres clés du secteur.

Le Cinéma

Les femmes montent en puissance dans le domaine de la réalisation

Les femmes réalisatrices de long métrage sont aujourd'hui 23% contre 18,4% en 2008. En 2012, sur 3 269 demandes d'aides 39,2% sont portées par des femmes, elles ont d'ailleurs plus souvent d'aides que les hommes (43,8% des bénéficiaires d'aides sont des femmes).

Devis moyen des films d'initiatives française (M€) en 2012



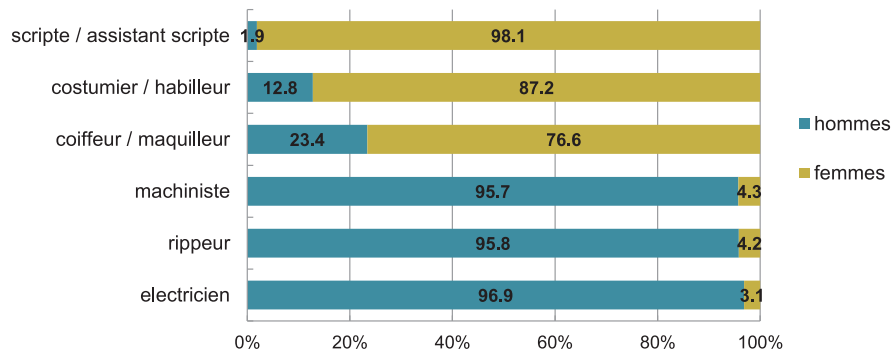
Le devis moyen des longs métrages des femmes reste cependant inférieur à celui des hommes avec un écart de 2,21 M€ constaté.

Source : CNC.

Un clivage métier persistant dans la production cinématographique.

Certains clichés ont encore la vie dure puisque les femmes occupent toujours une large place sur les postes perçus comme plus féminins.

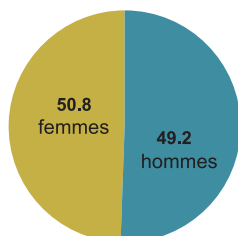
Répartition de l'emploi dans la production cinématographique¹ (% nombre de personnes)



La mixité du poste d'assistant réalisateur apporte cependant une évolution (50,8% des femmes).

1 - Cumul 2009-2012 / Source : CNC - Audiens.

Répartition de l'emploi sur le poste d'assistant réalisateur dans la production cinématographique² (% nombre de personnes)



L'Audiovisuel

Les métiers de la production audiovisuelle sont encore majoritairement occupés par des hommes.

Les femmes représentent 41,5% des effectifs et captent 38,3% de la masse salariale. Plus de la moitié des femmes occupent des postes permanents (58,9%) cependant non cadres. En revanche, elles sont proportionnellement moins présentes parmi les postes de techniciens intermittents.

Au sein du CNC

Les femmes au sein des commissions et des aides du CNC

40% des membres siégeants au sein des 44 commissions du CNC sont des femmes. Parmi les présidents et vice-présidents de ces commissions, 31,1% sont des femmes. C'est au sein des commissions de la direction de la création, des territoires et des publics (44,6% de femmes) et de la direction juridique et financière (44,4%) que la part des femmes est la plus élevée.

Une bonne représentation au sein des effectifs du CNC

Frédérique Bredin indique que plus de la moitié des agents du CNC sont des femmes (59,4% soit 281 femmes sur un total de 473 agents employés). Aujourd'hui, 49% de l'équipe dirigeante sont des femmes (directrices, directrices adjointes et chefs de service).

Contact Media CNC

Lauriane Villate

01 44 34 34 71

Lauriane.villate@cnc.fr

Égalité femmes/hommes : les médias s'engagent

L'engagement de toute l'entreprise dans une politique d'égalité entre les femmes et les hommes est une priorité fixée par Rémy Pflimlin, Président-Directeur général de France Télévisions.

Dans ce domaine France Télévisions exerce une double responsabilité :

- une responsabilité d'entreprise
 - une responsabilité de média.
- **Entreprise responsable**, France Télévisions a pour objectif d'accroître la mixité de ses équipes et de réduire le « plafond de verre ». Pour cela elle prend des engagements dans le domaine de la formation (revue de personnel, détection des potentiels féminins, programmes d'accompagnement de carrière pour les femmes), et dans le domaine de la mobilité et du recrutement (obligation d'une candidature paritaire pour tous les postes d'encadrement à pourvoir, augmentation chiffrée - un tiers en 2015 - du nombre de femmes dans l'encadrement des journalistes).
- **Média responsable**, France Télévisions se doit d'offrir une juste représentation des femmes dans tous ses contenus de programmes ce qui renvoie d'une part à la question des violences faites aux femmes et d'autre part à la question de l'égalité. Dans ses programmes comme dans l'information, France Télévisions est aux avant-postes de la prévention et de la lutte contre les violences. A titre d'exemples depuis le début de l'année, la fiction « **C'est pas de l'amour** » sur France 2 suivie d'un débat, une soirée documentaire en prime time sur France 3, la mobilisation de la case « **Infrarouge** » sur France 2 et « **Du monde en face** » sur France 5 et la mise à disposition d'une plateforme interactive de recueil de témoignages.

Sur la question de l'égalité, France Télévisions s'engage sur la place des femmes sur les antennes et dans la lutte contre les stéréotypes.

En 2013, France Télévisions s'est engagé à augmenter significativement le nombre des expertes sur ses plateaux d'information et de débats d'actualité. Un objectif chiffré est inscrit dans l'avenant au Contrat d'objectifs et de moyens 2013-2015 : au moins 30% d'expertes fin 2014. En mars 2014, les résultats intermédiaires donnaient 30,5% d'expertes sur l'émission de France 5 « C'est dans l'air », 30% pour « Ce soir ou jamais » sur France 3 et une moyenne de 26% pour les Journaux télévisés de France 2 et France 3. De même, le Contrat d'objectifs et de moyens prévoit une augmentation significative de la diffusion d'épreuves sportives féminines (retransmission de matchs de rugby et de football en particulier).

La question de la lutte contre les stéréotypes est un enjeu important pour France Télévisions : en 2013 dans le cadre du colloque « En avant toutes ! » a été abordée la question des stéréotypes dans les programmes pour les enfants. Une grille de lecture et des indicateurs qualitatifs ont été posés et désormais sont pris en compte dans l'évaluation des programmes pour les plus jeunes. En mars 2014, la deuxième édition de « En avant toutes ! » s'est penchée sur la question des stéréotypes dans la fiction pour de la même manière proposer une grille de lecture et faire de la représentation du féminin et du masculin une question prépondérante dans l'évaluation d'un projet.

Echapper dans la mesure du possible aux stéréotypes sources d'inégalité, rendre visible ce qui souvent s'avance masqué, est désormais une démarche concrète et sans cesse renouvelée qui s'appliquera aussi à d'autres champs de programmes, les divertissements par exemple.

**France Télévisions,
Bien différents bien ensemble**

France Télévisions

Bien différents bien ensemble

Contacts presse :

Jessy Daniac – 01 56 22 67 09 / Emma Meguerditchian – 01 56 22 56 46

Égalité femmes/hommes : les médias s'engagent

Pour Radio France, la question de l'égalité entre les femmes et les hommes est fondamentale et doit s'exprimer tant sur nos antennes que dans le cadre du fonctionnement de l'entreprise publique qu'est Radio France. L'entreprise a ainsi défini sa politique et des engagements qui se traduisent dans ses programmes mais également auprès de ses salariés.

S'agissant des antennes, Radio France s'engage activement depuis plusieurs années **en faveur d'une juste représentation des femmes dans les médias** compte-tenu de sa responsabilité en tant que premier média de service public dans la lutte contre les stéréotypes et la promotion de l'égalité des chances.

C'est ainsi que Radio France s'est engagé à ce que les femmes représentent **au moins 30% des invités** sur ses chaînes. Pour atteindre, cet objectif, Radio France a d'abord établi un état des lieux de la présence des femmes sur ses antennes, par le suivi du nombre de femmes invitées et en recueillant la perception de ses auditeurs sur la place des femmes sur les chaînes de Radio France. Radio France a également mis en place des outils d'optimisation des pratiques collectives et notamment un « **Répertoire de Femmes Expertes** » mis à disposition en ligne. Une attention constante est portée par les directeurs de chaînes, les directeurs de rédactions et les responsables de programmes à cet objectif.

Dans le cadre du volet interne de sa politique diversité, Radio France est en train de **définir un plan d'actions relatif à la « Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes »**. Ce plan d'actions fait suite à deux enquêtes réalisées en juin et novembre 2013 auprès des salariés : l'une spécifique à Radio France sur la perception de l'égalité hommes-femmes ; l'autre sur les relations de travail entre les femmes et les hommes, avec le ministère des droits des femmes. Radio France a en effet souhaité faire un état des lieux et le partager largement en interne afin de définir une politique la plus adaptée aux enjeux de l'entreprise.

Suite à ces enquêtes, **Radio France a défini trois actions prioritaires :**

- favoriser **la mixité femmes-hommes dans les équipes** et promouvoir les femmes aux postes d'encadrement ;
- mettre en place des **dispositifs favorisant la conciliation vie privée-vie professionnelle** ;
- mettre en place une campagne de **lutte contre les comportements stéréotypés**.

Initiative

En 2014, dans le cadre de la Journée Mondiale de la Radio organisée par l'Unesco, Radio France a mis en place un dispositif exceptionnel afin de promouvoir la parole des femmes à l'antenne. Ce rendez-vous a été l'occasion d'offrir aux auditeurs un monde sonore paritaire, en faveur d'une radio représentative de la société. Cette journée de « partage du micro » a notamment été l'occasion de marquer le début de la saison « égalité entre les femmes et les hommes ». Ainsi, le 13 février dernier, sur chacune des sept antennes de Radio France, la parole des femmes, des journalistes, des animatrices ou même des invitées – qu'il s'agisse de femmes politiques, intellectuelles, expertes, chercheuses, issues du monde de la culture etc. – a été renforcée jusqu'à atteindre la parité. Cette journée s'inscrit dans une démarche plus générale de promotion de l'égalité à Radio France – en interne comme à l'antenne – et constitue une étape décisive en faveur du renforcement de la présence des femmes sur les antennes.

Égalité femmes/hommes : les médias s'engagent

Les chaînes du groupe France Médias Monde, RFI, France 24 et Monte Carlo Doualiya s'attachent à poursuivre leurs missions de service public mondial, en défendant les valeurs humanistes et donc se mobilisent pour rendre compte de la condition des femmes dans le monde.

Cet engagement passe par le traitement sur les antennes des questions liées aux droits des femmes, du nord au sud, sur les cinq continents.

Cet engagement s'exerce aussi à l'intérieur de l'entreprise, tant dans la place qu'elles occupent dans l'entreprise qu'en matière de parité des rémunérations.

Les antennes

Caisses de résonance mondiale, les trois chaînes s'attachent à refuser de cantonner les femmes dans le rôle qui leur est traditionnellement imparti : celui de témoins ou de victimes qui apportent un point de vue « féminin » sur une question.

Sur nos antennes, les femmes doivent avoir un point de vue, une expertise qui en font des acteurs universels. Le nombre de femmes expertes invitées sur nos antennes est encore insuffisant avec environ 30% sur RFI et France 24 mais atteint 55% sur Monte Carlo Doualiya. Ces chiffres mesurés pour la première fois sur le dernier trimestre 2013, devraient évoluer en 2014.

Sur les trois chaînes, des rendez-vous réguliers donnent particulièrement la parole aux femmes sans jamais les « ghettoïser ». Aux côtés de « Priorité santé » et de « Sept milliards de voisins » sur RFI, France 24 a ainsi lancé dans sa nouvelle grille « Actuelle », une émission qui chaque semaine s'intéresse à l'actualité des femmes dans le monde et qui existe en trois langues, français, anglais et arabe.

Sur Monte Carlo Doualiya, deux nouvelles émissions ont été lancées dans le même esprit : « la Blogueuse du jour » et « le débat de société ».

Les trois chaînes étaient naturellement partenaires des deux premières éditions du Forum Mondial des Femmes Francophones, à Paris puis à Kinshasa.

C'est à travers cet engagement permanent que les chaînes France Médias Monde veillent à sensibiliser leur public et à faire évoluer les mentalités et les comportements.

La place des Femmes dans l'entreprise

Cet engagement de France Médias Monde en faveur des femmes se retrouve à travers leur place dans l'entreprise.

Le comité exécutif de France Médias Monde est strictement paritaire : sept femmes / sept hommes et pour ce qui concerne les chaînes, deux sur trois sont dirigées par des femmes : RFI et Monte Carlo Doualiya.

Les femmes sont majoritaires au Conseil d'Administration de l'entreprise (neuf versus six).

Pour ce qui concerne la présence à l'antenne, le nombre de femmes présentatrices d'émissions ou de magazines est paritaire à RFI et même légèrement majoritaire à France 24, Monte Carlo Doualiya comptant jusqu'à 65% d'animatrices et productrices.

En termes d'effectifs dans l'entreprise, la répartition Hommes / Femmes est quasiment égalitaire.

Un écart de rémunération existe en revanche, 9% en faveur des hommes qui s'explique par une sur-représentation masculine dans l'encadrement technique et chez les journalistes, dans l'encadrement de la chaîne France 24. Résoudre cette disparité constitue bien évidemment un objectif pour France Médias Monde, inscrit dans son COM.

Égalité femmes/hommes : les médias s'engagent

ARTE, exempte de publicité, a fait de la singularité, de la différence, et de la découverte du monde dans sa diversité, sa marque de fabrique. Les programmes d'ARTE dans leur essence même luttent assez naturellement contre tous les stéréotypes et notamment contre les « éternels » masculins et féminins

ARTE est tout particulièrement soucieuse de l'égalité hommes / femmes que ce soit en interne pour les ressources humaines, quant à la place donnée aux artistes, et au sein même de ses programmes qui concourent à façonner l'imaginaire collectif. Il en va de la responsabilité de tous au sein de la chaîne. Grâce à l'engagement de chacun en ce domaine, ARTE est dans l'ensemble plutôt vertueuse, notamment en ce qui concerne les trois enjeux identifiés par la Ministre de la Culture en 2012.

La Présidente d'ARTE est aussi une des premières signataires de la Charte de l'association Le Deuxième Regard, dont elle a accepté d'être la marraine.

1. Faire accéder davantage de femmes aux emplois dirigeants : ARTE France compte 70% de femmes et la même proportion au sein du comité de direction. On dénombre, en outre, 4 directrices d'unités de programmes sur 6.

2. La situation des femmes dans la sphère culturelle, la place des artistes : ARTE est encore un bon exemple car elle donne beaucoup la parole aux femmes. Elle travaille avec de nombreuses réalisatrices et auteures dans tous les genres, en cinéma, fiction, documentaire et met à l'honneur des femmes artistes et intellectuelles. A souligner la belle programmation sur « Les femmes engagées » diffusées du 8 au 14 mars dernier ou celle à venir, le 6 avril prochain, qui fêtera la naissance de Marguerite Duras. De plus, les grandes figures de la chaîne, présentatrices du journal en France notamment ou de 28 minutes, sont majoritairement des femmes.

3. La mise en évidence et la dénonciation des stéréotypes sexistes dans les médias : ARTE lutte assez naturellement contre les stéréotypes féminins et masculins dans les programmes à l'antenne. Elle encourage la diversité des regards et subvertit les codes conventionnels. Il suffit de regarder l'éventail des programmes de la chaîne qui valorisent des figures féminines qui ne sont pas cantonnées aux clichés habituels, c'est particulièrement vrai dans la fiction, genre fédérateur, qui marque l'imaginaire collectif.

4. La présence des femmes expertes à l'antenne : On dénombre environ 30% de femmes expertes dans les émissions d'information et les magazines que nous prenons en compte en 2013 contre 28% en 2012 à périmètre équivalent. Par ailleurs, ARTE a **élargi la mesure et affiné le décompte dès 2013** : les expertes dont la chaîne tient compte sont les universitaires, les créatrices, les artistes, les penseuses, et non les femmes simplement invitées comme « témoins », comme « femmes célibataires », « ménagères », « femmes au foyer ».

5. Les engagements d'ARTE pour les années à venir¹

Nos engagements pour les années à venir porteront donc sur la présence des femmes expertes à l'antenne car nous avons encore des efforts à fournir dans ce domaine, l'objectif étant d'arriver à l'équilibre. ARTE met tout en œuvre pour amplifier le mouvement mais il faudra sans doute plusieurs années.

ARTE élargit encore le décompte en 2014 en termes quantitatifs à d'autres émissions de la chaîne et en termes qualitatifs sur la définition des expertes afin de pouvoir s'appuyer sur un dispositif complet de mesures. Le renforcement de ce décompte permet en outre, de continuer à attirer l'attention de toutes les équipes sur ce nécessaire rééquilibrage, de renforcer une dynamique positive déjà engagée. La Direction de l'information notamment est fortement sensibilisée à cette question ; elle a acquis *Le Guide des expertes* afin de diversifier encore les invités à l'antenne.

¹ - Néanmoins, si la volonté d'ARTE France et d'ARTE GEIE (où siège notamment l'information) est déterminée pour renforcer la présence des expertes à l'antenne, il faut tenir compte de la spécificité d'ARTE, chaîne franco-allemande. Cette singularité complique l'exercice s'agissant des magazines et des émissions qui dépendent du pôle allemand.

Égalité femmes/hommes : les médias s'engagent

La chaîne francophone multilatérale fait de la promotion de l'égalité femmes-hommes un axe fort de son identité. Ainsi, son projet de plan stratégique 2014-2016 approuvé en novembre 2013 par les gouvernements bailleurs de fond réaffirme que la chaîne :

- « a pour vocation la défense des valeurs de démocratie, d'égalité femmes/hommes, de justice, de tolérance, de développement durable » ;
- « promeut les droits des femmes » ;
- est un partenaire incontournable du forum mondial des femmes francophones initié par la France.

Cet engagement, TV5 Monde le met en oeuvre dans la composition de ses plateaux et le choix des expert(e)s qu'elle sollicite (Kiosque avec les correspondant(e)s de la presse étrangère à Paris ; Maghreb Orient Express avec des représentant(e)s du monde culturel d'Afrique du Nord, etc). Il transparaît également au travers de programmations spéciales.

Il s'exprime pleinement via l'animation du site « **TERRIENNES** », TV5MONDE étant à l'origine du premier portail Internet consacré à la condition des femmes dans le monde.

(<http://www.tv5.org/cms/chaine-francophone/Terriennes/p-16162-Accueil.htm>)

Véritable espace d'expression francophone pour les femmes dans le monde, TERRIENNES montre les réalités des femmes sur tous les continents et, en particulier, dans l'espace francophone, dénonce les inégalités ou violences dont elles sont victimes, mais aussi les avancées dont elles bénéficient. En privilégiant toujours l'impertinence, avec un zeste d'humour, « TERRIENNES » aborde sans détour et sans tabou tous les sujets liés à la condition des femmes au travers d'articles, de dossiers, de reportages, de billets. « TERRIENNES » propose également des quiz, concours, permettant de s'amuser, de tester ses connaissances ou de découvrir l'histoire de la condition féminine en 68 conquêtes. En partenariat avec la radio Monte Carlo Doualiya (MCD), un grand nombre d'articles de TERRIENNES sont accessibles aux arabophones sur le site de MCD. Enfin, chaque samedi dans « 64' le monde en français », le premier journal francophone mondial diffusé sur toutes les chaînes de TV5MONDE, Isabelle Mourgère présente un panorama de l'actualité et des initiatives féminines partout dans le monde.

Fort de l'implication de TV5MONDE lors du **Forum Mondial des Femmes Francophones (FMFF)** qui s'est tenu en mars 2013 au Musée Branly, la Ministre Y. Benguigui a souhaité que le site « Terriennes » facilite le dialogue entre les femmes francophones et a confié à TV5Monde le soin de produire une série de portraits de femmes remarquables. Leur projection a été assurée en avant-première lors du deuxième FMFF qui s'est tenu à Kinshasa les 3 et 4 mars, et qui a bénéficié d'une forte couverture de la part de TV5MONDE (plus de 40 interviews, reportages, grands entretiens). TV5MONDE a développé, en miroir, du matériel sur les questions de parité, qui prend place dans son dispositif pédagogique en ligne pour l'apprentissage du français.

TV5MONDE a été associée au lancement de la **1^{ère} journée internationale des 24h du sport féminin** initiée par le CSA et le Ministère des sports. Sur TV5MONDE+, la télévision de rattrapage de TV5MONDE, diffusion des épisodes de la série « Destins de sportives » et sur m.tv5monde.com ainsi que sur les réseaux sociaux.

TV5MONDE est également partenaire du réseau francophone pour l'égalité femme-homme lancé par l'Organisation internationale de la Francophonie.

Dans le cadre de ses **partenariats** via notamment Terriennes, TV5MONDE soutient :

- « Les rencontres internationales francophones » par Genre en action du 5 au 7 décembre 2013 à Tanger Maroc ;
- Excision, parlons-en! colloque le 6 février au MAE Paris ;
- Forum des femmes francophones 3 et 4 mars à Kinshasa RDC ;
- #Women wishes (1tweet, 1voeu) avec Marie-Claire 8 mars ;
- Festival International de films de femmes de Créteil 14 au 23 mars (90% de réalisatrices féminines soit l'inverse de Cannes) ;
- L'Hérault trait libre avec *Cartooning for peace* (thématique de cette édition les femmes) 5 et 6 avril Montpellier ;
- Le Prix Terre de femmes par la Fondation Yves Rocher le 7 avril à Paris ;
- La Flamme Marie-Claire (fin mai) ;
- Les Rencontres d'été des Féministes en Mouvement en juillet à Nanterre ;
- Le laboratoire pour l'égalité hommes/Femmes.

Enfin chaque année TV5MONDE édite en association avec ***Cartooning for peace*** un calendrier humoristique, il a été réalisé cette année par Kroll.

Charte Universcience pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine des sciences et des technologies

Un constat

Comme dans d'autres secteurs, les femmes sont encore minoritaires dans les sciences, les techniques et l'innovation. En France, la part des femmes parmi les chercheurs est de 27% seulement. Les femmes se heurtent également au plafond de verre pour l'accès aux responsabilités les plus élevées. 22,5% seulement des professeurs d'université sont des femmes et seules onze femmes sont à la tête des soixante quinze universités françaises !

Des stéréotypes qui perdurent !

Aujourd'hui les stéréotypes de sexe sur les métiers et les filières demeurent et influent négativement sur les choix d'orientation des filles et des garçons. La majorité des jeunes filles choisissent après le bac des filières littéraires ou de sciences humaines et sociales. Elles sont minoritaires notamment dans les écoles d'ingénieurs (28% des effectifs), en mathématiques, en physique, en informatique. Néanmoins, elles sont désormais majoritaires dans les sciences médicales et du vivant. Or il faut aussi veiller à la mixité dans ces filières.

La culture scientifique, une culture au masculin ?

Le scientifique n'est-il pas souvent présenté de façon caricaturale sous les traits d'un homme seul dans son laboratoire ? Les inventeurs, les savants sont mis à l'honneur, la paternité des découvertes leur est attribuée même lorsque des femmes scientifiques y ont pris toute leur part ; ce fut par exemple le cas de Rosalind Franklin, pionnière de la biologie moléculaire dont les travaux furent essentiels pour comprendre la structure en double hélice de l'ADN et de Marthe Gautier, à l'origine de la découverte de l'anomalie génétique responsable de la trisomie 21. On le sait trop peu !

Des engagements

Une politique globale ambitieuse

Avec 3 173 000 entrées en 2013, Universcience, qui réunit la Cité des sciences et de l'industrie et le Palais de la découverte, s'attache à rendre accessibles à toutes et à tous les connaissances scientifiques et technologiques. L'établissement, comme sa Présidente Claudie Haigneré, se mobilise déjà en faveur de la parité et développe différentes actions pour promouvoir la place des femmes dans les sciences.

Rendre plus visibles les femmes scientifiques et leur donner la parole

Universcience a organisé, en février 2014 en partenariat avec Wikimedia France et la Fondation L'Oréal, la première journée « Femmes de sciences sur Wikipédia », afin d'augmenter la visibilité des femmes dans cette encyclopédie collaborative où 90% de ses contributeurs sont des hommes !

Par ailleurs, Universcience a permis l'ouverture, en mars 2012, et soutient le blog « Allez les Filles Osez les sciences ! », animé par 5 jeunes étudiantes en sciences et ingénieures.

Promouvoir et valoriser les choix d'études scientifiques et techniques des jeunes filles

Un partenariat entre Universcience et la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité a permis de promouvoir le Prix de la vocation scientifique et technique des filles qui a récompensé chaque année des lycéennes ayant choisi de poursuivre leurs études dans des filières à dominante masculine.

Aider à l'orientation à la Cité des métiers

La Cité des métiers de la Cité des sciences propose des entretiens gratuits d'orientation où les filles représentent 60 % du public. Les bénéficiaires de l'accompagnement scolaire dispensé à la bibliothèque sont majoritairement des filles.

Lutter contre les stéréotypes

Un programme spécial d'ateliers de sensibilisation à l'égalité et à la lutte contre les stéréotypes a été proposé aux publics scolaires pendant la Fête de la science en 2013.

Une étude inédite d'un échantillon des expositions présentées au Palais de la découverte et à la Cité des sciences, confiée en 2012 à des chercheuses et chercheurs, a révélé un certain nombre de biais. Ce sont les mêmes que ceux qui apparaissent dans les études concernant la place des femmes dans les médias, dans les manuels scolaires ou dans la culture : la visibilité des femmes scientifiques et expertes doit être améliorée, la vigilance maintenue pour ne pas véhiculer des stéréotypes sexistes, l'utilisation d'un langage féminin et masculin est importante pour que les femmes et les hommes puissent se reconnaître dans les offres culturelles.

De cette enquête est née la réflexion et l'idée d'une charte de l'égalité.

Une Charte égalité Universcience pour aller encore plus loin

Avec la Charte pour l'égalité entre les femmes et les hommes dans le domaine des sciences et des technologies, Universcience va poursuivre et développer les actions déjà entreprises et s'engager plus fortement encore dans une politique globale.

Universcience est le premier établissement culturel recevant du public à signer ses engagements avec ses autorités de tutelle, les ministres Aurélie Filippetti et Geneviève Fioraso ainsi qu'avec Najat Vallaud-Belkacem, ministre des droits des femmes.

Cette charte se traduira par l'avancée de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'établissement, par la sensibilisation des personnels et de l'encadrement aux enjeux de l'égalité et à la lutte contre les stéréotypes, par la prise en compte de l'égalité de sexe dans les offres aux publics ainsi que par la promotion de la mixité des filières et des métiers.

Accroître la visibilité de l'expertise scientifique et technique des femmes, présenter les femmes et les hommes dans une diversité de rôles, contextualiser les sciences et les techniques permet de déconstruire le lien entre les sciences, les techniques et le masculin, de proposer des modèles professionnels aux jeunes, filles ou garçons, et à un maximum de personnes de s'intéresser aux offres. Et cela contribue à faire évoluer les mentalités.

Avec la mise en œuvre d'une politique ambitieuse qui sera communiquée au niveau national et européen, notamment au sein du réseau européen de culture scientifique Ecsite, Universcience souhaite que les musées et centres de sciences contribuent à faire progresser l'égalité des sexes.

FAVORISER L'ÉGALITÉ
ENTRE LES FEMMES
ET LES HOMMES
DANS LA CULTURE ET
LA COMMUNICATION



universcience

Charte Universcience pour l'égalité des femmes et des hommes dans le domaine des sciences et des technologies

signée par

Madame Claudie HAIGNERE
Présidente d'Universcience

et

Madame Aurélie FILIPPETTI
Ministre de la Culture et de la Communication

et

Madame Geneviève FIORASO
Ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche

et

Madame Najat VALLAUD-BELKACEM
Ministre des Droits des Femmes

Préambule

L'égalité des femmes et des hommes est une valeur centrale de la démocratie et de la République.

Promouvoir l'égalité des femmes et des hommes est un enjeu majeur du développement scientifique, technologique et de l'innovation en France et en Europe qui ne sauraient se passer de la moitié des talents. Premier centre de science européen, Universcience, doit jouer un rôle exemplaire dans ce domaine.

Acteur majeur de l'éducation informelle, Universcience a pour mission de rendre accessibles au plus grand nombre les connaissances scientifiques, d'y intéresser également les femmes et les hommes et de stimuler les vocations scientifiques et techniques des jeunes, filles ou garçons.

Or les stéréotypes sexistes influent négativement sur l'orientation et les filles sont encore minoritaires dans certaines filières scientifiques, techniques ou technologiques. Ces différences d'orientation ont des conséquences sur l'insertion dans l'emploi et sur le salaire des femmes.

En déconstruisant les stéréotypes et en proposant aux filles comme aux garçons des modèles identificatoires des deux sexes, Universcience s'engage à promouvoir la mixité dans toutes les filières et tous les métiers.

Universcience, en transmettant une culture de l'égalité des sexes, contribue à faire évoluer les représentations collectives au profit de la liberté de choix des individus, de l'équité et de la société tout entière.

Dans le cadre des politiques publiques européenne et française et des feuilles de route de ses ministères de tutelle, Universcience, établissement public culturel et éducatif, s'engage à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes et à lutter contre les stéréotypes sexistes tant en interne, vis-à-vis de ses personnels, que vis-à-vis de ses publics dans ses offres culturelles.

L'établissement a nommé une chargée de mission égalité, mission placée auprès de la présidence, et mettra en œuvre un plan d'action pluri-annuel en accord et dans le cadre de la contractualisation avec ses tutelles.

I - Favoriser et respecter l'égalité professionnelle au sein de l'établissement

- Universcience veillera à respecter et faire progresser l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes au sein de l'établissement : recrutements, rémunérations, évolution des carrières, accès aux responsabilités, équilibre des temps de vie personnelle et professionnelle.
- Il sensibilisera et formera ses personnels à l'égalité et la lutte contre les stéréotypes, notamment le personnel d'encadrement et les personnels impliqués dans la production et la communication des offres et les personnels de la Cité des métiers.

II - Prendre en compte l'égalité entre les femmes et les hommes et les questions de genre dès la conception des offres au public (exposition, médiation humaine, offre numérique), tout au long de leur réalisation, de leur communication et de leur promotion

Universcience s'engage à :

- Utiliser dans toutes les offres et leur communication le féminin et le masculin ou un langage épïcène qui s'adresse autant aux femmes qu'aux hommes.

- S'assurer de la visibilité des femmes dans les contenus et avoir le souci d'une représentation égalitaire des femmes et des hommes dans une diversité des rôles et une pluralité des modes de vie.
- Eviter de reproduire des stéréotypes sexistes ; être attentifs aux archives, aux productions documentaires, aux publicités et en souligner les stéréotypes éventuels.
- Montrer la place des femmes dans les sciences et les techniques, aujourd'hui et dans l'histoire, et rendre visible leur expertise.
- Composer des comités scientifiques paritaires ou tendant vers la parité.
- Diversifier l'image des scientifiques pour proposer des modèles identificatoires multiples et permettre à des jeunes, filles ou garçons, de se projeter dans la pluralité des métiers scientifiques et techniques.
- Contribuer à déconstruire le lien entre les sciences, les techniques et le masculin en proposant leur contextualisation : aspects sociaux, économiques, politiques, culturels, éthiques.
- Dans les interactions avec le public, veiller à la participation égale des filles et des garçons, des femmes et des hommes, et à ne pas laisser véhiculer des stéréotypes ou des propos sexistes.
- Proposer au public scolaire des actions de sensibilisation à l'égalité des sexes et la lutte contre les stéréotypes.

III - Sensibiliser et former à l'égalité et promouvoir la mixité des filières et des métiers

- Universcience impulsera des actions de formation, notamment pour des médiatrices et médiateurs dans le cadre de l'Ecole de la médiation.
- Universcience développera des actions visant à promouvoir la mixité dans toutes les filières scientifiques, techniques et technologiques et à éclairer les choix d'orientation. Universcience contribuera au travers de la Cité des Métiers de Paris-La Villette à une offre de service en matière d'orientation qui valorise la liberté de choix des filles et des garçons, des femmes et des hommes. La Cité des métiers de Paris-La Villette développera une offre d'information et de conseil valorisant la mixité des métiers et les parcours de femmes dans le champ scientifique, technologique et de l'innovation. Elle en assurera la diffusion en lien avec le réseau des Cités des métiers et auprès de leurs multiples réseaux de partenaires qui y sont associés territorialement.
- Universcience continuera à promouvoir des modèles identificatoires dans les filières et métiers où il y a un déséquilibre entre les femmes et les hommes.

IV - Faire d'Universcience un pôle de ressources sur les thématiques « Femmes, sciences, techniques et technologies »

- Universcience échangera et diffusera des informations et des bonnes pratiques au niveau européen et international.

V - Suivi de l'impact des actions

- Dans la communication de ses enquêtes auprès des publics, Universcience fera figurer des statistiques sexuées et produira des analyses pour mesurer la perception de ses offres par les femmes et par les hommes.
- Universcience mettra en place un suivi de l'impact de son plan d'actions. Il sera présenté dans le rapport d'activité et au conseil d'administration et figurera au rapport RSE.

Fait à Paris, le 25 mars 2014

Pour le Ministère
de la Culture et de la Communication
Aurélié FILIPPETTI

Pour le Ministère
de l'Enseignement supérieur
et de la Recherche
Geneviève FIORASO

Pour Universcience
Claudie HAIGNERE

Pour le Ministère
des Droits des Femmes
Najat VALLAUD-BELKACEM